

BULLETIN MUNICIPAL - FÉVRIER 2024

Restauration scolaire : nouveaux tarifs

Urbanisme : ZAE n°R

Pass déchetterie en 2024

La mairie

VOUS ACCUEILLE

3, rue Vauraise 31590 VERFEIL
05 62 22 02 42
contact@mairie-verfeil31.fr

www.mairie-verfeil31.fr

Facebook : Ville de Verfeil
Instagram : Ville_de_verfeil

Lundi : 8h-12h | 13h30-18h

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-12h | 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h | 13h30-17h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

Transport à la demande pour les + de 65 ans

07 88 46 47 65 | 05 62 22 02 45

Permanences des impôts en mairie

Tous les jeudis | 13h30-16h30

Prise de rdv par téléphone

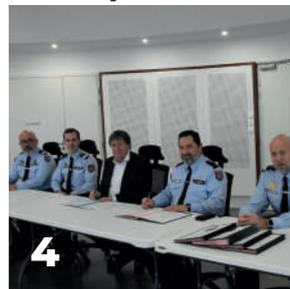
05 62 57 28 49

Sommaire

Edito



Informations municipales



Les travaux



Urbanisme



Informations locales



Retour en images



Tribunes libres



Agenda



Rencontrez l'Office de Tourisme sur le marché de plein :

- Mardi 16 avril
- Mardi 11 juin
- Mardi 6 août
- Mardi 8 octobre

>>> www.cc-coteaux-du-girou.fr/espace-tourisme/

Bulletin municipal de Verfeil, Février 2024

Directeur de la publication : Patrick Plicque, Maire de Verfeil.
Comité de rédaction : Aurélie Sécula, Adjointe chargée de la communication et les adjoints au Maire, Louise Michard.
Couverture : Servie communication. Rédaction, Crédit Photos et Mise en page : Ville de Verfeil, Freepik, Unsplash, Flaticon - Impression Saxoprint (tirage à 1900 exemplaires) Certifié ISO 14001 - Imprim'vert - Distribution : PubandKo. ISSN en cours



Édito

Je vous souhaite à tous, une excellente année 2024 pleine de bonheur et surtout une bonne santé.



Verfeilloises, Verfeillois,

Qu'avons-nous fait en 2023 ? Ce qui est certain c'est que nous avons respecté nos objectifs de mandat : le scolaire, le patrimoine, les associations, les finances, les animations municipales.

En ce qui concerne le patrimoine, une année faste. La fin de la restauration extérieure de l'église Saint Blaise, la réouverture de l'école maternelle avec des locaux plus confortables, de la climatisation, une meilleure isolation et un accès mobilité réduite. Le jardin intergénérationnel est également très utilisé par nos enfants. Par ailleurs, les animations municipales et de nombreuses associations sont toujours aussi appréciées. Au niveau des finances, elles sont saines et nos investissements se font sans emprunt et ceci depuis 7 ans.

Pour 2024, durant la construction de l'A69, la circulation sera perturbée sur notre ville avec des déviations provisoires.

Nous aurons le début des travaux du nouveau groupe scolaire sur la plaine d'En Caravelle. Cet établissement aura bien sûr une empreinte écologique forte avec de la géothermie et des panneaux photovoltaïques.

Nos animations autour des Estivales seront toujours aussi nombreuses et variées. Nous continuerons, bien sûr, d'aider les associations avec des subventions, mais aussi des moyens :

utilisation des salles et terrains, nettoyage, entretien.

Ce qui est sûr c'est que nous allons continuer à baisser nos frais de fonctionnements sur les fluides en particulier : l'électricité.

Nous aurons un travail à faire sur les énergies renouvelables en profitant de nos nombreux bâtiments communaux, l'installation de bornes de rechargement des voitures électriques. Il faudra aussi gérer les nombreux projets privés d'installation de hangars, serres photovoltaïques et d'agrivoltaïsme tout en respectant les consignes pas très précises de l'état.

Au niveau politique, les élections Européennes auront lieu le 9 juin 2024. Élection de plus en plus importante avec la situation inquiétante aux frontières de l'Europe.

Tout ceci, comme nous l'avons fait depuis 7 ans ne doit pas nous empêcher d'être positifs, innovants, constructifs et à la disposition des citoyens.

Je vous souhaite à tous, une excellente année 2024 pleine de bonheur et surtout une bonne santé.

Bien à vous,

Patrick PLICQUE

Maire de Verfeil

Violences intrafamiliales

Le CCAS de Verfeil signe une convention pour aider les victimes.

En décembre dernier, Patrick Plique, Président du CCAS et cinq communes de la C3G (Gragnague, Bonrepos-Riquet, Gauré, Saint-Marcel-Paulé et Saint-Pierre) ainsi que la gendarmerie ont signé une convention pour aider les victimes de violences intrafamiliales.

La convention dite «hébergement VIFS» a pour but de gérer l'urgence en mettant à l'abri les victimes dans un lieu tenu secret. Ainsi, les communes signataires s'engagent à leur financer trois nuits d'hôtel. Cette démarche permet de protéger rapidement et permet aux gendarmes d'être plus réactifs sur les prises en charge.

Si vous êtes victimes de violences intrafamiliales, présentez-vous à la gendarmerie de Verfeil (uniquement le matin) ou celle de Balma ou appelez le 3919. Vous pouvez également demander de l'aide sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr.

L'association Une Autre Femme à Verfeil est également là pour vous accompagner.

>>> uneautre femme3181.org

>>> uneautre femme.association@gmail.com | 06 64 73 16 16



Analyses des besoins sociaux

Un portrait du territoire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la ville de Verfeil ont réalisé avec le Comité Bassin Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du Net) une démarche d'analyse des besoins sociaux auprès de ses habitants.

Cette dernière a pour objectif d'identifier vos besoins prioritaires afin d'y répondre par des actions efficaces et cohérentes sur des thématiques variées : action sociale, cadre de vie, mobilité...

Sur les 302 réponses reçues, 87.5 des répondants vivent à Verfeil mais seulement 10% vivent et travaillent sur place. Ainsi, la voiture est utilisée pour les trajets domicile travail mais aussi école ou activités de loisirs. La durée d'un trajet est d'environ 31 à 45 min.

La commune a un tissu associatif riche, 41% des répondants fréquentent une association de la Commune et 21% une association extérieure. Cependant, 44% des répondants pensent que des améliorations peuvent être faites sur les équipements (bâti, matériel ancien, disponibilité des salles).

Seulement 4% ont besoin de services au quotidien (aide à domicile, portage de repas...) et en cas de perte d'autonomie 70% souhaitent rester à leur domicile.

Les types de services souhaités sont maison médicale, restauration et TAD. 58% pensent qu'il faudrait développer les liaisons douces, 50% plus de loisirs et 46% un local pour les jeunes.

Restauration scolaire

Des nouveaux tarifs progressifs et plus justes.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2023, les élus ont approuvé la nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire applicable au 1^{er} janvier 2024.

Cette nouvelle tarification se veut plus juste et plus solidaire. Jusqu'à présent elle était calculée sur la base de 5 tranches, elle sera échelonnée selon 11 tranches désormais. Chacun paie selon ses moyens. Le tarif reste basé sur le quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Avec cette nouvelle grille, les tarifs deviennent plus progressifs en fonction des ressources et de la situation de chaque famille afin de faciliter l'accès de tous les élèves à une alimentation durable et de qualité.

A travers cette refonte des tarifs, la collectivité réaffirme sa volonté de maintenir une unité de production mais aussi de continuer à prendre en charge une part importante du coût de ce service public essentiel.

56% des familles voient le coût diminuer malgré une hausse du prix des denrées alimentaires grâce au maintien de l'effort de la commune. Les tarifs s'échelonnent désormais de 0,40€ à 5,50€ selon le quotient familial.

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF PAR REPAS
1	Inférieur ou égal à 300	0,40€
2	301 à 600	0,60€
3	601 à 800	0,80€
4	801 à 1000	1,00€
5	1001 à 1200	2,65€
6	1201 à 1500	3,20€
7	1501 à 1800	3,75€
8	1801 à 2100	4,35€
9	2101 à 2500	4,90€
10	Supérieur ou égal à 2501	5,25€
11	Enfants hors C3G + QF non fourni	5,50€

↑ TABLEAU DES NOUVEAUX TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL

Pensez à fournir votre quotient familial à jour au service Enfance : enfance@mairie-verfeil31.fr
Il est disponible sur votre espace «Mon compte» sur le site caf.fr

Du goût dans les assiettes

L'équipe de la restauration scolaire prend à cœur de sensibiliser les écoliers au goût des aliments. Les menus élaborés en collaboration avec une diététicienne, respectent l'équilibre alimentaire et le plan alimentaire élaboré en ce sens permettant de développer les goûts. La majorité des plats proposés sont faits maison avec des produits frais dont les légumes. Des repas originaux et festifs sont proposés régulièrement aux enfants.

L'objectif est d'éveiller et de découvrir des aliments qui ne sont peut-être pas proposés à la maison mais aussi d'éviter de gaspiller. Ce qui permet aussi de respecter les objectifs de la loi Egalim notamment l'utilisation de 50% de produits de qualité dont 20% de BIO.

Dans ce cadre et depuis le début de l'année 2024, la restauration scolaire propose deux repas végétariens par semaine dont un à base d'œufs.



Travaux et entretien de la ville

Poursuite de l'entretien et la réfection des chemins

Plusieurs chemins et portions de chemins ont été entretenus au cours du dernier trimestre 2023 : Chemin des Bouchers, Chemin d'en Sigaudès, Chemin de la Ferrandie, Chemin de Monvert, Chemin de la fontaine baptisée.

Les caniveaux du parking d'En Solomiac ont également été rénovés.

Afin de favoriser le libre écoulement de l'eau et éviter les inondations, les équipes techniques de la Communauté de communes ont réalisé le curage des fossés chemin de la Balermes et des Espos.

📌 RÉALISATIONS

Chemin de la fontaine baptisée :

Pose de bordures et reprise de l'enrobé sur la partie haute de la rue au niveau de l'école Sainte Thérèse jusqu'à la D112.



Dénomination des voiries

La dénomination de tous les chemins et rues de la commune s'est poursuivie par délibération lors de la séance du Conseil Municipal le 5 décembre 2023.

Cependant, l'installation de la signalétique sera progressive. Il faut savoir que chaque panneau a un coût et que la collectivité a choisi d'échelonner pour maîtriser son budget.

Une fois les opérations de numérotation réalisées, les administrés et les services publics seront informés.



Rénovation des terrains d'entraînement de football et de rugby

Les agents des services techniques ont procédé à la rénovation des deux terrains d'entraînement de sport.

Défeutrage

C'est une pratique qui contribue à l'amélioration de l'enracinement profond et au décompactage du sol. Cette opération consiste à décaper 1 à 2 cm du sol pour retirer le feutre. Celui-ci est une accumulation de matière organique non décomposée constituée d'un mélange de tiges, de feuilles et de racines vivantes et mortes s'accumulant entre le sol et la surface de la pelouse. Quand l'épaisseur atteint plus d'un cm, ce feutre obstrue et nuit au développement racinaire du gazon, empêchant le drainage à l'eau et aux engrais et favorisant la compaction du sol.

Regarnissage

Les deux terrains ont été regarnis de gazon soit 30 g au m².



Campagne de régulation des pigeons

Le pigeon est un animal têtu qui vit et se reproduit toujours au même endroit. Les conséquences de cette prolifération sont sérieuses : déjections potentiellement toxiques et porteuses de parasites, salissures... L'importance de leur population déséquilibre l'environnement car ils ne laissent pas de place aux autres oiseaux.

Avec une population trop importante, les pigeons peuvent devenir un problème majeur. Aussi, une campagne de régulation est engagée sur la commune depuis fin 2022.

Par la suite, il serait souhaitable que tous les particuliers propriétaires où les pigeons nichent fassent le nécessaire pour fermer l'accessibilité à ces volatiles. En effet, ils peuvent être considérés comme propriétaires des oiseaux et à ce titre responsables des dégâts occasionnés par la surpopulation.

De plus, selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous les lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



Urbanisme

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) doit être consulté pour tous les travaux situés en zone protégée.

L'article L.632-1 du Code du Patrimoine cadre le champ d'action de l'ABF sur des secteurs bien précis. Ceux-ci peuvent être de différents types : Abord de monuments historiques (périmètre de 500 mètres autour d'un monument historique protégé), Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), Site classé ou inscrit.

Dans notre commune, il existe des servitudes de protections des monuments historiques (MH) et toute demande d'autorisation d'urbanisme s'y situant devra être soumise à avis de l'ABF.

L'avis rendu dépendra de l'existence ou pas de co-visibilité des MH dans ce périmètre : il s'agit de la Citadelle comprenant les portes, l'église et la forteresse, de l'église Saint Sernin et l'enclos comprenant les tombes des « petites filles modèles ».

La consultation de l'ABF donnera lieu à trois formes d'avis pouvant être rendus :

- **AVIS SIMPLE** le maire n'est pas tenu de s'y conformer obligatoirement, mais sa responsabilité étant engagée, il suit quasiment toujours l'avis de l'ABF ;

- **AVIS CONFORME** le maire a l'obligation de le suivre. Votre demande sera donc rejetée ;

- **AVIS CONSULTATIF** hors secteur protégé, le maire peut malgré tout souhaiter solliciter l'expertise de l'ABF.

ATTENTION : le silence de l'ABF ne vaut pas autorisation !

Pour prévenir le risque de prescription ABF, sollicitez-le en amont de votre projet... anticipez ! Renseignez-vous dès le départ pour savoir si votre futur terrain est en secteur ABF.

>>> atlas.patrimoines.culture.fr

>>> geoportail-urbanisme.gouv.fr

RAPPEL : La DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux) reste le point de départ de tout contrôle. Si les travaux ont lieu sur un immeuble inscrit au titre des MH, situés dans un secteur sauvegardé ou un site inscrit ou classé, le contrôle est obligatoire et des sanctions administratives, pénales ou encore civiles peuvent vous être appliquées.

ZAEnR : QUESACO ?

La France devra atteindre la neutralité carbone en 2050 et les énergies renouvelables devront représenter au moins 33% de la consommation d'énergie en 2030 et contribuer à 40 % de la production électrique nationale à cette échéance.

L'atteinte de ces objectifs implique un fort développement des énergies renouvelables.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables contient un arsenal de mesures visant à favoriser la production de différentes énergies alternatives à celle d'origine nucléaire.

Les zones d'accélération relèvent donc des communes, après concertation du public selon des modalités qu'elles déterminent librement, les communes identifient, par délibération du conseil municipal, ces zones d'accélération.

La C3G, organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a émis un avis favorable sur la cohérence des zones d'accélération identifiées par la commune de Verfeil avec le projet du territoire.

Dans le cas de notre commune, la délibération sur les modalités de concertation a eu lieu le 05 décembre 2023 et une concertation publique s'est tenue jusqu'au 11 janvier 2024 publiée sur le site internet, sur la page Facebook de la commune et le panneau lumineux. La proposition des ZAEnR sera soumise à délibération au cours du 1er trimestre 2024 en tenant compte du bilan de la concertation.

>>> mairie-verfeil31.fr/votre-ville/actualites/concertation-publique-zaenr-du-11-decembre-2023-au-11-janvier-2024.html

Plus d'information : Service Urbanisme de la mairie de Verfeil.

Pass déchèterie

Pour faciliter l'accès à la déchèterie

Règlementairement et depuis toujours, l'accès aux déchèteries du Syndicat Mixte Decoset ne peut se faire qu'au moyen d'un justificatif de domicile. Pas pratique de penser à emmener un justificatif à chaque venue sur l'une de nos déchèteries ? Pas de panique, Decoset met en place un PASS DÉCHÈTERIE pour vous faciliter la vie.

Ce PASS sera obligatoirement demandé à partir du 1^{er} mars 2024. N'attendez pas et créez votre compte dès maintenant !

Attention, seuls les particuliers résidant sur une commune du territoire de Decoset sont habilités à obtenir ce Pass. Les professionnels sont interdits sur les déchèteries grand public.

Pour obtenir ce PASS, il suffit de remplir un formulaire en ligne et de joindre un justificatif de moins de 3 mois.

DECHETERIE DE VERFEIL

Avenue Gaston Averseng, ZA de la Pioissane
05 61 09 32 63

Ouverture tous les jours : 9h30-12h // 13h30-18h
Fermée mardi et jeudi

À partir du 1er juillet 2023, l'accès aux déchèteries du territoire est facilité !

Demandez dès à présent votre PASS DÉCHÈTERIE

Afin d'éviter aux usagers d'apporter un justificatif de domicile à chacune de leur venue, Decoset met en place un PASS permettant d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire.

Au 1er Mars 2024, ce PASS devra être présenté pour accéder aux sites*.

Scannez le QR Code pour créer votre compte !

*Un PASS temporaire vous sera délivré en attendant la validation de votre compte. L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels.

Syndicat Mixte Decoset | 2-4 rue Jean Giono - 31130 BALMA | relations.usagers@decoset.fr | 05.62.06.18.30 | www.decoset.fr

Tri des biodéchets à la source

Nouvelle réglementation au 1^{er} janvier 2024

Les biodéchets : C'est quoi ? Que dit la loi ?

Ce sont les déchets organiques qui se décomposent par des micro-organismes vivants, comme les épluchures, les restes de nos repas, les fleurs fanées, la tonte de gazon etc.

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du reste de la poubelle (Loi de la Transition Economique et de la Croissance Verte de 2015 et Loi Anti gaspillage pour une économie circulaire de 2020).

L'obligation du tri à la source des biodéchets concerne les collectivités et non les usagers.

Pourquoi trier ?

Les biodéchets représentent 1/3 du poids de nos poubelles d'Ordures Ménagères. Nos déchetteries réceptionnent près de 14 000 tonnes de déchets verts par an.

Aujourd'hui encore considérés comme des déchets à évacuer, ils peuvent devenir de véritables ressources en apportant les éléments nécessaires au développement de la plante et à l'entretien ou l'amélioration de la vie du sol.

Au niveau local

La Communauté de communes des Côteaux du Girou propose des composteurs individuels (un seul bac fourni par foyer) et des ateliers compostages pour franchir le pas.

>>> cc-coteaux-du-girou.fr/jardinage-au-naturel



Atelier cuisine

Coup de fourchette dans mon assiette

Durant le dernier trimestre 2023, le CCAS en partenariat avec Nutrimania (réseau de diététiciens nutritionnistes spécialisés dans l'alimentation des personnes âgées) et le soutien financier de la conférence des financeurs de la Haute-Garonne, ont proposé des ateliers cuisine au Foyer Laïque les mercredis matins.

Chaque séance était l'occasion de partager un moment ludique pour apprendre sur l'alimentation avec des thématiques comme : bien manger pour bien vivre ou le vrai-faux des étiquettes alimentaires...



Une belle table pour un repas préparé durant un atelier.

LE DON DE SANG RECHERCHE DES BENEVOLES

Des collectes de sang sont à nouveau programmées à VERFEIL. La dernière, au mois d'août, a permis de collecter près de 50 poches de sang.

Il convient que ces collectes perdurent car, il faut le rappeler, le sang ne se conserve pas, il a une durée de vie de 42 jours, d'où la nécessité de le collecter tout au long de l'année.

C'est pourquoi l'Union Départementale des Associations pour le Don de Sang Bénévole (UD31) recherche des personnes bénévoles prêtes à se regrouper pour créer une association à VERFEIL.

Quel sera le rôle de cette association et de ses bénévoles ?

- susciter le don volontaire et bénévole dans la population par différentes actions ;
- annoncer chaque collecte en amont par tous les moyens de communication possibles afin de sensibiliser le grand public : installation de banderoles, tracts, affiches, réseaux sociaux... ;
- aider l'EFS le jour de la collecte en assurant l'accueil et la collation (un des moments préférés des donneurs, qui aide à leur fidélisation) ;

- promouvoir le don de sang par le recrutement de nouveaux donneurs en mettant en place des actions (ex : écoles, lycées, forum des associations, etc.) ;
- représenter les donneurs auprès des instances publiques et des sites de prélèvements ;
- intégrer de jeunes donneurs au sein de la structure pour assurer la nécessaire relève.

L'UD 31 sera à leurs côtés pour leur apporter toute l'aide nécessaire aussi bien administrative que logistique.

L'Union Départementale est affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) association nationale reconnue d'utilité publique.

PROCHAINES COLLECTES : 29 AVRIL ET 1^{ER} AOÛT 2024

Contact UD31
Nadège JUGLAIR | 06 16 62 82 08
secretariat.dondusang.ud31@gmail.com

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) remercie les annonceurs qui ont participé au financement du véhicule dédié au transport des personnes âgées.

De plus en plus de bénéficiaires peuvent profiter de ce service.

C'est un fort soutien au quotidien.


MERCI !

Nouvelle caserne

Le centre de secours reste à Verfeil

Lors de la fête de la Sainte Barbe (fête des sapeurs Pompiers) le 1^{er} décembre 2023, Patrick Plicque Maire de Verfeil, a annoncé que les études de la nouvelle caserne des pompiers commenceraient fin 2024 suite à un courrier officiel du SDIS 31.

Pour rappel, la municipalité a acheté un terrain situé sur la RD112 en face de Renault en début de mandat.

Le démarrage des travaux est programmé au second semestre 2025 et la réception du bâtiment tant attendu à la fin de l'année 2026.

C'est une excellente nouvelle pour Verfeil et pour les communes avoisinantes. La présence du centre de secours sur Verfeil est donc pérenne. Il s'agit maintenant de travailler sur la voirie et les réseaux.



Vie associative

Anniversaire de la FNACA

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord.

Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

La FNACA du canton de Verfeil c'est aussi une association qui rassemble un nombre important d'adhérents, sympathisants, présents lors des cérémonies officielles de la commune avec ses portes drapeaux : Le 19 mars, le 8 mai, le 14 juillet, la fête du village, la Saint Mathieu, le 11 novembre

et ceci sur toutes les communes du canton : Gauré, Lavalette, St Pierre, St Marcel, Gragnague et bien sûr Verfeil.

Mais c'est aussi une association de partage de rencontres de bien vivre ensemble avec les lotos, le repas annuel et bien sur le voyage qui rassemble des adhérents et des sympathisants.

Nous voudrions remercier les différents présidents et membres du bureau de la FNACA depuis 50 ans et surtout M. Garrigues pour son investissement important depuis plusieurs années. Il a tout fait pour que les relations entre la/les municipalités et l'association soient très cordiales.

Encore merci.

La Grande Randonnée vers Paris 2024

L'étape de Verfeil

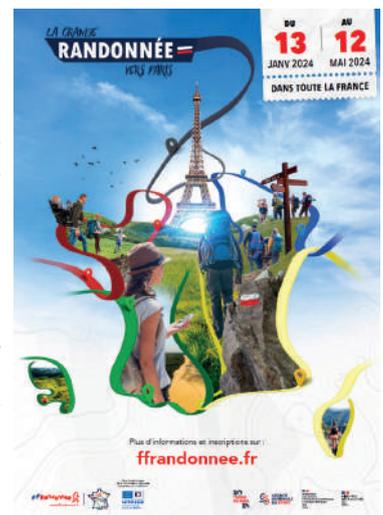
Dans le cadre de l'année olympique 2024, la Fédération Française de Randonnée (FFR) organise une manifestation nationale, la Grande Randonnée vers Paris 2024. Soutenue par l'Unesco, le Ministère de la Culture et le Ministère des Sports, elle se déroulera du 13 janvier au 12 mai 2024.

Cette grande itinérance comprend 7 grandes lignes, 600 étapes de 20 km par jour en moyenne, traversant toutes les régions, plus de 85 départements soit plus de 10 000 km au total.

>>> 19 février BALMA>VERFEIL (24 km) | 20 février VERFEIL> MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE (15 km).

Inscription : 05 34 31 58 31 (l'après-midi du lundi au vendredi)

haute-garonne@ffrandonnee.fr | Places limité à 50 p. / jour.



Retour en images

Une belle fin d'année à Verfeil



↓ Marché de Noël

De nombreux esposants, créateurs et artisans vous avaient donné rendez-vous à En Solomiac.



↑ Animations de Noël

Les enfants ont participé à un jeu de piste en quête du traineau du Père Noël. Ils l'ont d'ailleurs retrouvé puisque les cadeaux ont été distribués la nuit du 25 décembre. Vous avez été nombreux à écrire au Père Noël. Les lutins vous ont répondu et ils n'ont pas chômé !



← Cérémonie des voeux du Maire

Monsieur le Maire, Partick Plicque et le Conseil Municipal vous ont reçu ce dimanche 7 janvier à la Halle pour célébrer ensemble cette nouvelle année.

↓ Fête médiévale du Figuier

Encore une belle réussite pour cette 11^{ème} édition de la Fête médiévale du Figuier. Près de 1000 passionnés de Moyen-Age sont venus visiter notre village.



↑ Inauguration de l'église Saint Blaise

Suite à la finalisation des travaux de rénovation extérieure de l'église Saint Blaise, la municipalité a invité les entreprises, les élus, les associations et les habitants pour l'inaugurer.

VERFEIL DYNAMIQUE ET RESPONSABLE

Nous avons de plus en plus de demandes d'installation sur des hangars agricoles de panneaux photovoltaïques ou de l'agrivoltaïsme (panneaux sur des cultures). Par ailleurs, l'État via la Préfecture nous demande de nous positionner sur des ZAEnR (zone d'accélération des énergies renouvelables) pour accueillir des entreprises productrices d'énergie verte.

Nous devons aussi nous positionner sur les ZAN (zone artificialisation nette) et réduire les zones constructibles et conserver les terrains agricoles et le milieu naturel.

Tout ceci est un défi important pour les collectivités sachant que les directives de l'État sont très vagues. Nous sommes entièrement d'accord au niveau des élus de la majorité pour engager ce virage important et encourager les énergies renouvelables et ceci pour limiter le réchauffement climatique qui nous semble irrémédiable. C'est la priorité de nous tous, durant plusieurs (dizaines) années.

Par ailleurs, nous nous apercevons que le prix de l'électricité ne cesse d'augmenter février 2023 +15%, août 2023 + 10%, et une prévision de 10% en février 2024. Alors qu'on nous dit que notre production est au top, que nous exportons pour toute l'Europe. Je vous rappelle que le coût de production de nos centrales nucléaires (70% de notre production) est proche de 50€ le MWh, un des plus faible d'Europe et qu'il faut financer les futures centrales nucléaires. Est-ce les augmentations des taxes ou une certaine uniformisation par rapport aux autres pays Européens ?. Il faut que l'État compense plus pour les entreprises et les particuliers. C'est une dépense importante pour nos ménages. C'est trop lourd pour nous tous.

Les élus de la liste majoritaire

VIVRE VERFEIL

Pas de contribution.

Rose-Marie Martinez Fuente, Jean-Christophe Lapasse,
Isabelle Céré et Olivier Racaud

MONSIEUR HERVÉ DUTKO

Pas de contribution.

Conseiller municipal de l'opposition et ancien maire



Agenda

Tous les 1^{ers} vendredis du mois

BELOTE

21h | En Solomiac

Inscription 8€, cdf.verfeil31@gmail.com

Janvier

Samedi 27 janvier

VERFEIL 2000, LA STATION !

à partir de 18h | En Solomiac

T.I.L.T ! vous invite à découvrir la station de ski de demain !

Des activités étonnantes à couper le souffle.

Théâtre et musique à 21h, avec L'île au trésor de la Cie 9 Thermidor.

Concert électro, dance, afrobeat, impro, freestyle à 22h30 avec Matéo 3000.

5 € / gratuit pour les Piou Piou

Buvette «Ô vin show»

Restaurant «Le Chalet verni»

association.tilt@gmail.com

associationtilt.wixsite.com

Dimanche 28 janvier

JEUX DE SOCIÉTÉ POUR TOUT LE MONDE

13h30-18h | Halle

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Février

Samedi 3 février

SOUPE AU FROMAGE

& JEUX DE SOCIÉTÉ

19h30 | Salle des fêtes du Ramel

Tout public | 10€, gratuit pour les enfants

Inscription avant le 02/02 par sms au 06 28

07 96 96 ou lesamisduramel@gmail.com

Dimanche 4 février

LOTO FOYER LAÏQUE

14h30 | En Solomiac

Buvette et gourmandises sur place

06 86 27 57 03 | contact@foyer-laique-verfeil.fr

Vendredi 9 février

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

19h | Salle de la Justice

Repas partagé

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Mardi 13 février

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

20h30 | Ludothèque

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Lundi 19 & mardi 20 février

LA GRANDE RANDONNÉE

VERS PARIS 2024

19 février : BALMA>VERFEIL (24 km)

20 février : VERFEIL>MONTASTRUC LA
CONSEILLÈRE (15 km).

Inscription : 05 34 31 58 31

(l'après-midi du lundi au vendredi)

haute-garonne@frandonnee.fr

Mars

Samedi 9 mars

LOTO FCPE

En Solomiac

Buvette et petite restauration sur place

fcpeverfeil31@gmail.com

Samedi 16 mars

CARNAVAL

RDV à définir

Comité des fêtes cdf.verfeil31@gmail.com

Mardi 12 mars

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

20h30 | Ludothèque

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Vendredi 29 mars

APÉRO CONCERT

19h | En Solomiac

Soirée festive proposée aux parents et élèves.

Gratuit | Buvette et restauration sur place

apeev31@gmail.com

Avril

Lundi 1^{er} avril

JEUX DE SOCIÉTÉ PLEIN AIR

& CHASSE AUX OEUFS

Toute la journée | En Solomiac

Jeux en bois, jeux de société

Apportez votre pique-nique !

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Comité des fêtes cdf.verfeil31@gmail.com

Du 4 au 7 avril

SALON DES ARTS

En solomiac

Tout public - gratuit

amisdesartsverfeil31@gmail.com

Vendredi 5 avril

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ EN FAMILLE

19h | Salle de la Justice

Repas partagé

Tout public | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

Mardi 9 avril

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

20h30 | Ludothèque

Public adulte | Gratuit

05 61 35 64 19 | ludotheque@parta-jeu.fr

MEMO

**DIMANCHE 9 JUIN 2024
ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

POUR VOTER JE M'INSCRIS



sur les listes électorales AVANT LE 3 MAI 2024.

Inscription en ligne sur www.service-public.fr ou en mairie

Plus d'informations sur www.mairie-verfeil31.fr

MEMO

INSCRIPTION SCOLAIRE

Inscrivez votre enfant DÈS FÉVRIER 2024.

En cas de changement d'école (passage élémentaire)
Inscription en petite section - Nouvel arrivant

Plus d'informations sur www.mairie-verfeil31.fr